



Airbrasive Jet Technologies, LLC

Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

SECTION 1: INDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur du produit	AccuBRADE-10, -50; Blond #3, #5; AP105, AP106, AP107, AP108;
	Identificateur GHS du produit	AP123, AP903, AP905
	Nom Chimique	Mélange (Oxyde d'aluminium blanc)
	Nom commercial	Voir l'identifiant du produit.
	N° CAS	Mélange
	N° EINECS	Mélange
	No. D'Enregistrement d'REACH	Non disponible
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation(s) identifiée	Consulter le fournisseur.
	Utilisations déconseillées	Il est conseillé aux utilisateurs de se renseigner davantage.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	Airbrasive Jet Technologies, LLC
	Adresse	3461 South Clinton Avenue South Plainfield, NJ 07080
	Téléphone	732-529-6225
	Email (personne compétente)	info@airbrasive.com

SECTION 2: INDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Numéro 1272/2008 (CLP) du règlement (la CE) –	Aucun
2.1.2	Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE –	Aucun
2.2	Éléments d'étiquetage	
2.2.1	Éléments d'étiquetage Selon le numéro 1272/2008 (CLP) du règlement (la CE)	
	Identificateur GHS du produit (UE)	
	Pictogramme(s) de danger	Aucun
	Mention(s) de danger	Aucun
	Mention(s) de mise en garde	Aucun
2.2.2	Éléments d'étiquetage Selon la Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE	
	Symbole de Danger	Aucun
	Phrases de Risque	Aucun
	Conseils de Prudence	Aucun
2.3	Autres dangers	Classification SGH (Etats-Unis): Non dangereux selon les Normes des Communications des Dangers (l'OSHA). SMID: Santé-0, Flammabilité-0, Réactivité – 0
	Mention(s) de danger	Aucun
	Mention(s) de mise en garde	Aucun
	Classification SIMDUT (Canada): Non dangereux par le SIMDUT.	
	Mention(s) de danger	Aucun
	Mention(s) de mise en garde	Aucun
2.4	Autres informations concernant risques des poussières.	Voir la chapitre 16 pour les informations supplémentaire
	Effets Potentiels sur la Santé	
	Inhalation	Peut irriter le système respiratoires. (Poussières).
	Contact avec la Peau	Provoquer une irritation mécanique.
	Contact avec les yeux	Provoquer une irritation mécanique ou/et des lésions cornéennes.
	Ingestion	Provoquer l'irritation mécanique et/ou chimique.

Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Classification CE No. 1272/2008/CE et Classification GHS					
Composants Dangereuses	% W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Pictogramme(s) de danger et Mention(s) de danger
oxyde d'aluminium	>99	1344-28-1	215-691-6	NA	Aucun Aucun
Impuretés: $\text{SiO}_2 + \text{Fe}_2\text{O}_3 + \text{Na}_2\text{O} + \text{CaO} + \text{MgO} + \text{TiO}_2 = <1.0\%$					
Classification CE No. 67/548/CEE					
Composants Dangereuses	% W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Pictogramme(s) de danger et phrases de risque
oxyde d'aluminium	>99	1344-28-1	215-691-6	NA	Aucun Aucun
Impuretés: $\text{SiO}_2 + \text{Fe}_2\text{O}_3 + \text{Na}_2\text{O} + \text{CaO} + \text{MgO} + \text{TiO}_2 = <1.0\%$					

3.3 Informations Supplémentaire - Pour le texte complet des mentions de danger (phrases-H), voir la chapitre 16. Pour le texte complet des phrases de risque, voir la chapitre 16. Les composants non-dangereux ne sont pas énumérés et constituer le reste de ce produit.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

4.1	Description des premiers secours	
	Inhalation	Retirer le sujet de la zone exposée. Maintenir le patient au repos et lui appliquer un masque à oxygène s'il a des difficultés à respirer. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
	Contact avec la Peau	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et inonder la peau atteinte avec beaucoup d'eau. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.
	Contact avec les yeux	Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes. Alerter immédiatement un médecin.
	Ingestion	Éviter toute ingestion. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
4.2	Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Algu: Toux et souffle court. Effets retardés et chroniques: En générale, des expositions chroniques ont similaires aux effets aigus mais avec des potentielle symptômes irréversibles. C'est en raison de la possibilité de maladie poumon emphysémateux.
4.3	Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Non inflammable. Aucune information sur des limites d'explosivité, de point d'éclair, ou du température d'auto-inflammation.		
5.1	Moyens d'extinction	
	Moyens d'extinction Appropriés	Utiliser un moyen approprié pour matériaux combustibles ordinaires.
	Moyens d'extinction à Proscrire	Rien de connu.
5.2	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie.
5.3	Conseils aux pompiers	De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1	Précautions Individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter la production de poussières. S'assurer du port d'une protection individuelle totale (y compris protection respiratoire) pendant l'enlèvement des déversements. (pour tout travailleurs - tous les deux d'urgence et non-urgence) Ventilation recommandée. Aucune mesure spéciale n'est requise.
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement	Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Éviter la production de poussières. Assurer une ventilation adéquate.

Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

6.3	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	
6.4	Référence à d'autres sections	Consulter aussi les chapitres 7, 8, et 13.
6.5	Autres informations	Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Eviter l'accumulation de poussières. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
7.2	Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Stocker le produit dans le récipient d'origine. Stocker dans une zone sèche et bien aérée, et conserver endroit frais. Gardez les récipients hermétiquement fermés.
	Température de Stockage	Ambiante.
	Temps limite de Stockage	Non disponible
	Matières incompatibles	Aucun
7.3	Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Consulter le fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Romarquo:
oxyde d'aluminium	1344-28-1	NE	10	NE	NE	(1)(3)
		NE	15 (a), 5 (b)	NE	NE	(2)
		NE	1.5 (b)	NE	NE	(3)

(a) - composant totale comme poussière. (b) - fraction respirable de l'aérosol. NE- Non Etabli.

- (1) - Valeurs limites américaines (TLV = Threshold Limit Values - ACGIH = Conférence améncaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
- (2) - Ancien LEP (limites d'exposition permises) (Administration de la sécurité et de l'hygiène industrielles, OSHA). LEP n'est pas en vigueur.
- (3) - Valeur Limité d'Exposition Professionnelle de France

8.1.2 Valeur limite biologique

Typo de valeur limite (pays d'origine)	SUBSTANCE	N° CAS	Valeur limite biologique	Romarquo:
			Aucun.	

8.1.3 PNECs et DNELs

PNECs et / ou DNELs ne sont pas disponible pour ce produit.

8.2.2 Équipement personnel de protection

	Équipement respiratoire	Évitez tout respirer des poussières. Évaluer les concentrations d'exposition de tous les matériaux dans le zonés de travail. Si les concentrations dépassent les limites d'exposition approprié, ou en cas des symptômes respiratoires comme les irritations se produire, suivez les directives ou règlements nationaux aux respirateurs dans le lieu de travail.
	Protection des Yeux	Évitez contact oculaire. Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).
	Gants	Porter des gants de protection.
	Protection de corps	Eviter un contact avec la peau. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
	Contrôles d'engineering.	Prévoir une ventilation suffisante, en particulier dans des pièces fermées. Maintenir l'exposition des employés au-dessous des LEP applicables.
	Autre	Enlever les vêtements contaminés immédiatement. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond.

Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles		
Aspect	Solide blanc.	Couleur	Blanc
Odeur	Inodore	Limite Olfactive (ppm)	Non disponible
Point/Intervalle de fusion / Point de Congélation (°C)	2 100°C	Point/Intervalle d'ébullition [°C]:	Non disponible
Point d'éclair (°C)	Aucun	Limites d'explosivité	Non disponible
Auto-inflammabilité (°C)	Aucun	Température de décomposition (°C)	3 000°C
Propriétés explosives	Aucun	Propriétés comburantes	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible	pH	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Pression de Vapeur (mm Hg)	Non disponible
Densité de Vapeur (Air=1)	Non disponible	Masse volumique (g/ml)	3,6
Solubilité (Eau)	Insoluble	Solubilité (Autre)	Non disponible
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible	Viscosité (mPa.s)	Non disponible
9.2	Autres informations Composés Organiques Volatils – Aucun.		

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Réactivité	Légère
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Non disponible
10.4	Conditions à éviter	Non disponible
10.5	Matières incompatibles	Non disponible
10.6	Produit(s) de Décomposition Dangereux	Non disponible

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

SUBSTANCE.	N° CAS	DL ₅₀ (Orale, Rat)	CL ₅₀ (Inhalation, Rat)	DL ₅₀ (Cutané, Rat)
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Non Etabli	Non Etabli	Non Etabli
11.1	Informations sur les effets toxicologiques			
11.1.2	Mélanges			
Toxicité aiguë				
<i>Inhalation</i>	L'inhalation de la poussière peut entraîner l'essoufflement, la toux, une sensation d'étouffement et de la difficulté à respirer.			
<i>Contact avec la peau</i>	Un contact prolongé peut causer des abrasions cutanées, rougeurs et des démangeaisons.			
<i>Contact avec les yeux</i>	Peut causer une irritations oculaire avec déchire et rougeur.			
<i>Ingestion</i>	Peut provoquer maux de tête, nausées et vomissements.			
Irritation	Provoque une irritation oculaire Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer une irritation passagère.			
Corrosivité	Peu probable.			
Sensibilisation	Pas de données.			
Toxicité par administration répétée	Pas de données.			
Cancérogénicité	Pas de données.			
Mutagénicité	Pas de données.			
Toxicité pour la reproduction	Pas de données.			
11.2	Autres informations Aucun			

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1	Toxicité	Pas de données
12.2	Persistance et dégradabilité	Pas de données
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.4	Mobilité dans le sol	Pas de données

Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

12.5	Résultats des évaluations PBT et VPVB	Pas de données.
12.6	Autres effets nocifs	Pas de données.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.
13.2	Autres informations	Aucun

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transports terrestres (ADR/RID)		Transports terrestres (aux États-Unis)	
numéro ONU.	Aucun	numero ONU.	Aucun
Dénomination de La Matière		Dénomination de La Matière	
Non classé comme dangereux pour le transport.		Non classé comme dangereux pour le transport.	
Classe(s) de danger pour le transport	Aucun	Classe(s) de danger pour le transport	Aucun
D'Emballage	Aucun	D'Emballage	Aucun
Étiquette(s) de danger	Aucun	Étiquette(s) de danger	Aucun
Dangers pour l'environnement	Aucun	Dangers pour l'environnement	Aucun
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun
Transport maritime (IMDG)		Transports aériens (OACI/IATA)	
numéro ONU.	Aucun	numéro ONU.	Aucun
Dénomination de La Matière		Dénomination de La Matière	
Non classé comme dangereux pour le transport.		Non classé comme dangereux pour le transport.	
Classe(s) de danger pour le transport	Aucun	Classe(s) de danger pour le transport	Aucun
D'Emballage	Aucun	D'Emballage	Aucun
Polluant Marin	Aucun	Polluant Marin	Aucun
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC			

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements d'EU	
	Autorisations et/ou restrictions à l'utilisation L'Union européenne (EINECS / ELINCS) N° d'WGK.	Consulter le fournisseur. Tous les produits chimiques listés Non disponible
15.1.2	Règlements nationaux	
	États-Unis	
	TSCA (Loi sur la Pollution par les Substances Toxiques)	Listé
	SARA 311/312 - Catégories de Dangers.	Santé Aigu et chronique
	SARA 302 - Substances Extrêmement Dangereuses.	Listé - Aucun
	SARA 313 - Produits Chimiques Toxiques	Listé - Aucun
	CERCLA (Loi relative au Contrôle des Substances Toxiques)	Listé - Aucun
	CAA (Loi Relative à la Pollution de L'air de 1990)	Listé - Aucun
	CWA (Loi relative à la Pollution de L'eau)	Listé - Aucun
	Droit de L'état à Connaître Les Listes	Listé si requis.
	Proposition 65 (Californie) - CE produit ne contenir pas tous composants dangereux selon le règlement 65 dans l'état de Californie.	
	Canada	
	Classification SIMDUT	Non classé.
	Canada (Liste Intérieur des Substances / Liste Extérieure des Substances)	Listé des substances domestiques.
	Liste de Divulgations des Ingrédients (Canada)	Énumérées selon le règlement.
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Peut irriter de système respiratoire.

Fiche de Données de Sécurité

Date: 03-19-2024

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes contiennent des Informations nouvelles ou remises à Jour: 1-16.

LÉGENDE

ACGIH – Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux / American Conference of Government Industrial Hygienists

CAS – Service des résumés chimiques /Chemical Abstracts Service

DIVS/IDLH – Danger Immédiat pour la vie ou la santé / Immediately dangerous to life and health.

EINECS – Inventaire Européen des substances chimiques commerciales existantes / European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

HMIS/SMID – Système d'identification de matériaux dangereux / Hazardous Materials Identification System

IARC – Le Centre international de Recherche sur le Cancer / International Agency for Research on Cancer

NA – Not Available / Non disponible

ND – Not Determined / Non déterminé

NE – Not Established / Non Établi

NR – Not Reported / Non rapporté

NIOSH – Institut National pour sécurité ou santé au travail /National Institute for Occupational Safety and Health

NTP – Programme National de Toxicologie (États-Unis) / National Toxicology Program

OSHA – Administration de la sécurité et la santé au travail aux États-Unis/ Occupational Safety and Health Administration

RTECS – Registre des Effets Toxiques de Substances Chimiques (aux États-Unis) / Registry of toxic Effects of Chemical Substances

SIMDUT/WHMIS – Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail / Workplace Hazardous Material Information System (Canada)

Références: RTECS, Registre d'CAS, EINECS/ESIS, *Casarett & Doull's Toxicology*, *Goldfrank's Toxicology Emergencies*, Informations du fabricant.

Phrases de Risque et Conseils de Prudence

Aucun

Mention(s) de danger et Mention(s) de mise en garde

Aucun

Informations d'Autres:

L'accumulation de poussières en suspension peut provoquer risques en santé et sécurité en cas certaines. Les utilisant de mesures de sécurité appropriés réduira ce risque. Les risques pour la santé liés à l'inhalation de particules de poussière varient; cela est dû à la concentration de partide. durée d'exposition, nombre d'expositions et type de particules inhalées. S'il vous plaît lire les chapitres 2, 4, 6, 7, et 8 de la FDS / FS à comprenais ces risques potentielle. Porter les équipements de protection et suivre tout procédures de stockage et manipulation pour le maintenance de le milieu de travail sécuritaire.

Quand en suspension, les poussières combustibles peuvent représenter un risque explosif potentiel en peu communs cas. Ce risque est associé normalement avec poussières organiques pareils les denrées et charbons mais peut être produire par produits minéraux. Quoique la majorité de nos produits soit considérés comme non-combustible, l'environnement global y compris les particules en suspension devrait être considéré pour la détermination de la nécessité pour mitigation de ce risque potentiel. Consulter des experts reconnus lorsque comme nécessaire afin de déterminer tout danger possible.

S'il vous plaît lire la FDS / FS pour des informations spécifiques concernant ces risques, et nous contacter pour toutes questions supplémentaires. Nous apprécions votre fidélité.

Informations d'Autres:

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.